

BURKINA FASO

Ministère de l'Economie et du
Développement

Secrétariat Général

Direction Générale de l'Institut National de la
Statistique et de la Démographie
**Secrétariat du Conseil National de
Coordination Statistique (CNCS)**

Programme des Nations Unies pour
le Développement
(PNUD)



Passer la Pauvreté à la coupe pour mieux la combattre

SERIE ETUDES

**ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA
PAUVRETE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Février 2005

SOMMAIRE

RESUME	3
Introduction	4
I. Présentation de la Boucle du Mouhoun	5
II. Un profil de pauvreté pour la Boucle du Mouhoun	9
III. Comprendre les revenus et dépenses dans la Boucle du Mouhoun	12
IV. Comprendre les facteurs de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun.....	14
IV.1 <i>Caractéristiques des ménages et pauvreté</i>	14
IV.2 <i>Habitat et pauvreté</i>	15
IV.3 <i>Avoirs des ménages et pauvreté</i>	15
IV.4 <i>Accès aux services de base et pauvreté</i>	16
V. ANALYSE DES FACTEURS DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN	17
V.1 <i>Modélisation du statut de pauvreté dans la Boucle du Mouhoun</i>	17
V.2 <i>Déterminants fondamentaux de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun</i>	18
V.3 <i>Dynamique des déterminants de la pauvreté entre 1998 et 2003 dans la Boucle du Mouhoun</i>	22
V.4 <i>Effets interactifs des déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun</i>	24
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26

RESUME

La présente étude s'inscrit dans le cadre global du débat sur la pauvreté au Burkina Faso et spécifiquement dans la Boucle du Mouhoun. Elle a pour objet d'apprécier les déterminants de la pauvreté dans cette région.

Au plan méthodologique, après qu'un état des lieux ait été fait sur les différents indicateurs de pauvreté dans la région, l'on a procédé à une analyse exploratoire des données (Analyse en composante principale et analyse des correspondances multiples) à l'aide du logiciel SPAD pour détecter les variables susceptibles de favoriser la pauvreté.

Ainsi, l'analyse des axes factoriels a montré qu'un certain nombre de variables pourraient expliquer la pauvreté, de même que le niveau des dépenses ou de revenu. Par la suite, une analyse proprement dite des déterminants de la pauvreté a été faite à travers une modélisation probit du statut de pauvreté grâce au logiciel STAT version 8. La batterie de variables détectées comme susceptibles d'expliquer la pauvreté dans l'analyse factorielle ont été utilisées dans la modélisation.

De ce travail, il est ressorti que les déterminants fondamentaux de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun sont le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la catégorie socio – professionnelle, la taille, le groupe d'âge, l'habitat, les avoirs du ménage, l'accès au service de base.

Pour approfondir l'analyse afin d'intégrer les possibilités d'actions combinées des variables explicatives de la pauvreté, une analyse des effets interactifs entre ces déterminants a été faite. Cette analyse a permis de préciser les mesures dans lesquelles les effets négatifs de certains déterminants pourraient être limités. Ainsi par exemple, le fait qu'un chef de ménage soit agriculteur de coton ne favoriserait pas la probabilité de tomber dans la pauvreté de son ménage si ce dernier a un niveau d'éducation d'au moins le secondaire.

Tenant compte de tous ces résultats, des recommandations ont été faites. Celles-ci vont dans le sens des réalisations d'enquête spécifiques à caractère socio – économique dans la région, à la redéfinition et à la précision du statut de cotonculteurs.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé dont l'économie repose principalement sur l'agriculture. Ce secteur occupe 84% de la population selon les résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages réalisés en 2003. L'incidence de la pauvreté dans ce pays se situait en 1998 à 45,3%.

Cette situation de pauvreté des populations a amené les autorités du pays, à l'instar de ceux des autres pays africains, à adopter, depuis 2000, un document cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Cette volonté de promouvoir le développement humain à travers des secteurs dits stratégiques a exigé un dispositif de suivi évaluation afin de mieux apprécier la dynamique de la pauvreté. A cet égard, des enquêtes sur les conditions de vie des ménages sont organisées. La troisième du genre dénommée enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages s'est déroulée en 2003 et a permis d'actualiser les différents indicateurs de suivi et d'évaluation de la pauvreté.

Cette enquête a montré que malgré des avancées considérables dans certains domaines (éducation, santé) et en matière de croissance économique (le taux moyen de croissance s'est situé à 5% ces dernières années), les conditions de vie des ménages ne se sont pas améliorées entre 1998 et 2003 : l'incidence de la pauvreté est passée de 45,3% en 1998 à 46,4% en 2003.

Cette persistance de la pauvreté au niveau national se manifeste également dans nombre de régions. En particulier, la région de la Boucle du Mouhoun a connu une hausse très significative de la pauvreté : l'indice volumique de pauvreté est passé de 49,3% en 1998 à 60,4% en 2003.

Pourtant, cette région bénéficie de conditions climatiques nettement favorables par rapport certaines régions dans lesquelles la pauvreté a diminué. En effet, l'agriculture y est favorable, en témoigne la réputation de la région à être le grenier du pays. De plus, une grande partie de la production cotonnière du pays est le fait de la Boucle du Mouhoun ce qui devrait permettre aux ménages de cette région de disposer de revenus un peu plus consistants par rapport aux ménages des autres régions.

Dans ces conditions, la paupérisation des populations de cette région ne peut être que source d'inquiétude. Toutes choses qui du reste justifient le débat actuel sur les causes profondes de cette paupérisation de la Boucle du Mouhoun en particulier, et de tout le pays en général.

A ce titre, des investigations menées par Lachaud (2003) ont confirmé la hausse de la pauvreté monétaire entre 1998 et 2003. Cette étude a confirmé les incidences de 45,3 et 46,4 obtenus respectivement en 1998 et en 2003 par l'INSD. Lachaud (2004) à travers une approche micro – multidimensionnelle de la pauvreté non monétaire suggère une relative stabilité voire une légère augmentation de la pauvreté entre 1998 et 2003.

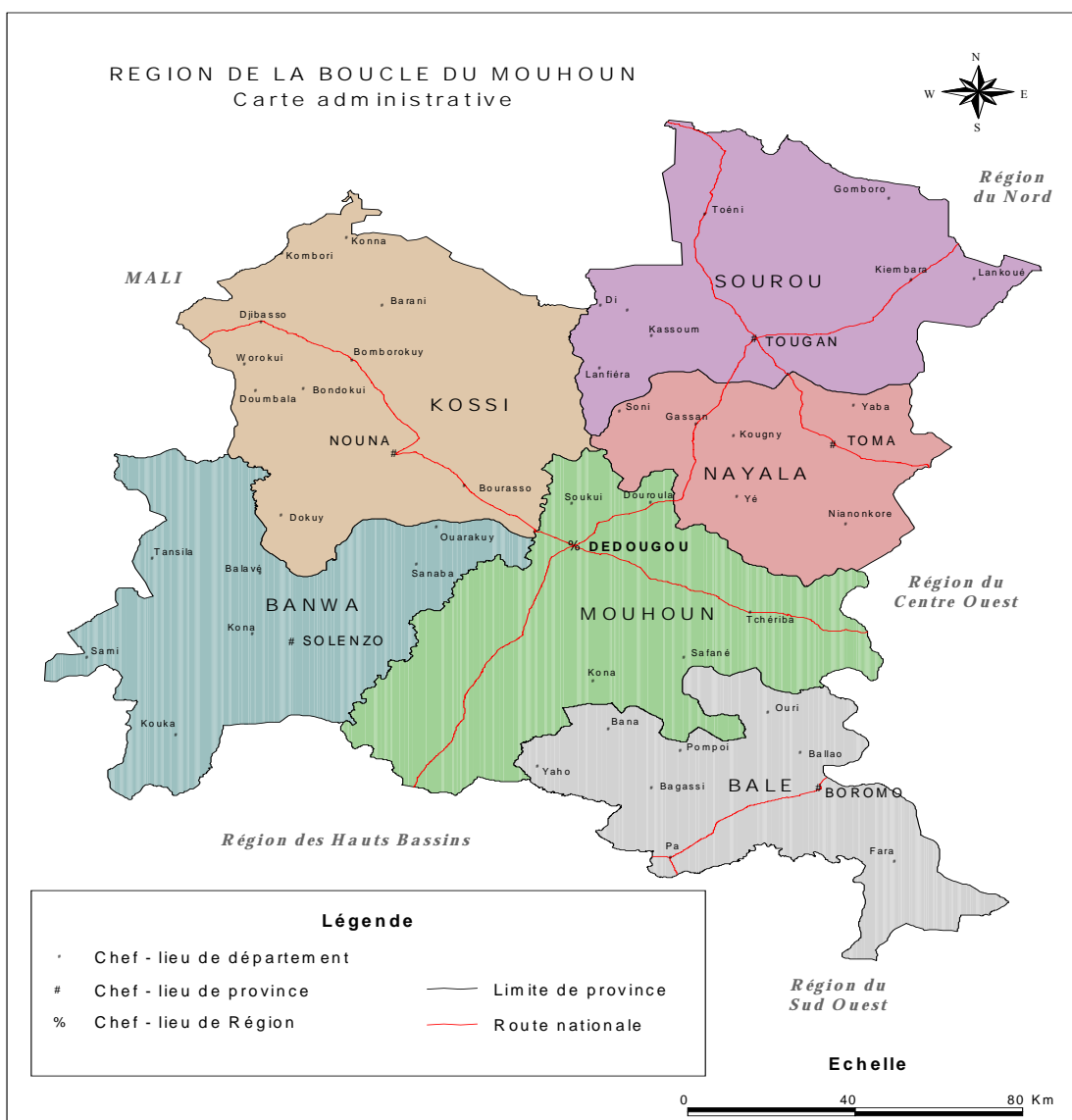
Par contre, une étude effectuée par Tesliuc (2004) a abouti à la conclusion selon laquelle l'incidence de la pauvreté serait passée de 56,4 en 1998 à 46,4 en 2003. Cette dernière étude a été réalisée sur la base d'un panier de biens de consommation qui ont été comptabilisés de la même façon pendant les deux enquêtes. De ce fait, un certain nombre de biens y ont été écartés dans l'analyse.

Le présent document s'inscrit dans le cadre de ce débat. Il s'intéresse spécifiquement à la région de la Boucle du Mouhoun et envisage de détecter les principaux déterminants de la pauvreté dans cette région. Pour ce faire, nous procéderons dans une première phase à une présentation brève de la région. Ensuite, les caractéristiques socio – économiques des populations de la région seront analysées. A l'issue de ces deux premières phases, une analyse descriptive de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun sera effectuée. Dans la quatrième partie, les différents facteurs de la pauvreté seront identifiés. Enfin, les déterminants de la pauvreté seront recherchés et présentés.

I. PRESENTATION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Situé au Nord – Ouest du Burkina Faso, la Boucle du Mouhoun est le regroupement de six provinces : les Balé, la Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou. Elle représente 12% du territoire national et est limitée à l’Est par la région du Centre – Ouest, au Nord et à l’Ouest par le Mali, au Nord – Est par la région du Nord et au Sud par les régions du Sud – Ouest et des Hauts – Bassins. En 1996, sa population était estimée à 1 174 456 habitants avec un taux de croissance démographique de 2,25%.

La région compte six (06) communes urbaines, quarante et sept (47) communes rurales et 945 villages. Les groupes ethniques rencontrés sont ceux des Bwaba, des Samo et des Marka.



Sources : BNDT(IGB), DGAT-DLR

DCAB, Septem bre 2003

La région de la Boucle du Mouhoun a une population essentiellement rurale. En effet, 87,6% des ménages vivent dans ce milieu. Cette proportion est au dessus de la moyenne nationale (79,2%) et est également supérieure à celle des régions voisines (Nord, Hauts – Bassins et Centre – Ouest). La taille moyenne des ménages estimée à 7,8 est la plus élevée du pays. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une proportion assez importante des chefs de ménages est polygame (33,6%) et vivent essentiellement en milieu rural (35,9% des ménages ruraux).

Ces ménages sont majoritairement dirigés par des hommes (94,9%) et l'âge moyen du chef se situe à 46,5 ans contre 44,4 ans pour la moyenne nationale. 28,7% de ces derniers sont âgés de plus de 55 ans alors que cette proportion n'est que respectivement de 17,4%, 22,3% et 22,6% dans les régions des Hauts Bassins, du Centre – Ouest et du Nord. Selon des études antérieures sur la pauvreté, plus le chef du ménage est d'un âge assez élevé, plus sa contribution au revenu du ménage diminue induisant dès lors une dégradation des conditions de vie du ménage. Selon les statistiques présentées ci – dessus, cette situation serait plus probable dans la Boucle du Mouhoun que dans ses régions environnantes¹ où la proportion de chef de ménages très âgés est moindre.

A l'instar de la situation au niveau national, la majeure partie des chefs de ménages de la région sont des agriculteurs (85,6%). Cette situation confirme la forte dépendance, par rapport aux autres régions, des populations de la Boucle du Mouhoun de l'agriculture. Dans ces trois autres régions, la proportion de ménages agriculteurs ne dépassent pas 82%.

Il est à préciser que dans le pays, l'agriculture est orientée essentiellement vers deux domaines : les cultures vivrières (pour la consommation courante des ménages) et les cultures de rente (principalement le coton). Et la Boucle du Mouhoun fait partie des principales régions productrices de coton dans le pays. A cet égard, plusieurs ménages de la région (31,3% des ménages) y tirent une grande partie de leurs revenus. C'est pourquoi, tout choc sur le prix du coton se répercute sur les revenus de ces ménages et partant sur leurs conditions de vie.

Ainsi, la vulnérabilité des ménages de la région face aux crises de toute nature (sécheresse, mauvaise répartition de la pluviométrie, etc.) affectant l'agriculture est plus élevée que celle des ménages des régions voisines du Nord et du Centre – Ouest.

La Boucle du Mouhoun fait partie des régions les mieux arrosées du pays. Cependant, le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité. Cette situation est d'autant plus préoccupante que 66,2% des ménages de la région n'ont pas accès à l'eau potable. Même si dans les Hauts Bassins très peu de ménages ont également accès à l'eau potable, dans les deux autres régions voisines du Mouhoun, au moins 60% des ménages y ont accès. Cela témoigne de la spécificité des mauvaises conditions d'approvisionnement en eau de la région et des risques élevés de maladies (Ver de Guinée, Diarrhée, Choléra, etc.) encourues par la région.

S'agissant des modes d'éclairage, les conditions des ménages de la région sont également précaires. En effet, seulement 4,2% des ménages ont accès à l'électricité contre 21,7% dans les Hauts Bassins. A cette mauvaise condition d'éclairage des ménages s'ajoute la précarité des logements. En effet, 94,6% des logements sont construits avec de la terre battue. Le choix de ce style d'habitat n'est pas volontaire et est lié à la difficulté des ménages à faire face aux coûts liés à la construction d'habitat en ciment (signe de relative aisance). Cette situation est empirée par l'état de la toiture. En effet, 64,5% des ménages vivent dans des logements coiffés de terre. Cette proportion est supérieure à la moyenne des régions voisines suggérant encore la réalité de la difficulté des conditions de vie des ménages du Mouhoun par rapport à ceux des autres régions.

¹ Il s'agit des régions voisines de la Boucle du Mouhoun à savoir les Hauts Bassins, le Centre – Ouest et le Nord.

La Boucle du Mouhoun a une réputation de région agricole dans le pays. Les cultures pratiquées sont celles pluviales (cultures céréalières, de rentes et d'autres cultures vivrières) et irriguées (cultures maraîchères). Comme intrants, les ménages agricoles utilisent essentiellement des engrais chimiques et les crédits qui leur sont alloués sont du fait de la PNDSA II, du PIV et du projet d'appui à la fixation des jeunes dans leur terroir.

La Boucle du Mouhoun est, selon les données, la région dans laquelle un grand nombre de ménages disposent d'animaux de trait. C'est également la région dans laquelle la majorité des ménages (56,5%) dispose de matériels agricoles. Cependant, ces matériels demeurent archaïques et très peu performants. De plus, la faiblesse de l'utilisation des intrants agricoles (engrais, pesticides) ne permet pas aux ménages d'accroître véritablement leurs productions.

Concernant toujours le volet agricole, les données montrent que 47,4% des individus qui ne reçoivent aucune rémunération de leur travail sont issus de familles dont le chef est agriculteur de coton. Ces personnes travaillent pour le compte du chef de ménage et ne tirent aucun profit direct de ce travail. Cette gratuité de leur service se répercute négativement sur leur condition de vie pour peu que le chef thésaurise son revenu issu du coton au lieu d'améliorer le niveau de consommation de son ménage.

En plus, les ménages après commercialisation de leur coton doivent s'acquitter des dettes liées à l'achat des intrants agricoles et à la rémunération de la main d'œuvre. Le revenu net ainsi tiré doit être utilisé pour la scolarisation des enfants, les dépenses de santé et l'achat de denrées alimentaires en période de soudure². Cette situation peut contribuer alors à une augmentation du niveau de la pauvreté dans les ménages pratiquant la culture du coton.

De plus, l'agriculture dans la région souffre de la mauvaise répartition des pluies, de l'inadaptation des méthodes culturales, de la baisse de la fertilité des sols, du coût élevé des intrants agricoles, de la dégradation croissante des terres en zone cotonnière et des difficultés de communication (pistes rurales).

Sur le plan sanitaire, les indicateurs relatifs à la situation de la région sont loin d'être acceptables. En effet, 31,9% des ménages de la région doivent se déplacer pendant plus de 60 minutes pour accéder au service de santé le plus proche. La proportion de ménages de la région ayant accès aux services de santé est inférieure à celles des régions voisines du Nord (42,6%) et des Hauts Bassins (46,6%). De plus, plus du quart des ménages recoure aux marabouts dans le cadre de leurs consultations médicales. Cette situation combinée avec les conditions difficiles d'hygiène dans lesquelles vivent ces ménages complique la situation sanitaire de la région.

Le taux d'alphabétisation de la région estimé à 15,6 est en dessous de ceux des régions environnantes. Le même constat apparaît en ce qui concerne les taux bruts de scolarisation au primaire et au secondaire. Cette situation indique l'ampleur des efforts à consentir pour améliorer la scolarisation dans la région. En effet, la scolarisation est un élément indispensable dans la lutte contre la pauvreté (c'est un investissement dans les générations présentes et futures) et il est illusoire de prétendre à l'amélioration des conditions de vie des ménages en l'ignorant.

Il ressort de cette analyse préliminaire que l'ensemble des indicateurs sociaux de la région sont défavorables. Cette situation est aggravée par la faiblesse des revenus des ménages de la région. En effet, en moyenne, un individu vivant dans la région ne dispose que de 41490 FCFA par an soit 114 FCFA par jour (0,2\$). Avec ce faible niveau de revenu, l'individu devra en moyenne

² En cette période, les prix des denrées alimentaires augmentent très significativement

dépenser 248 FCFA³ par jour (0,45\$). Cette faiblesse des dépenses et des revenus des ménages de la région traduit les difficultés de ces ménages à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

Cette précarité des conditions de vie des ménages de la région s'est traduite par une hausse notoire de l'incidence de la pauvreté entre 1998 et 2003. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 51,5 à 60,4 durant la période suggérant ainsi que la pauvreté s'est accrue. L'accroissement de la profondeur de la pauvreté montre également que la paupérisation des ménages a augmenté.

Tableau 1 : Evolution des indices FGT de la Boucle du Mouhoun

	1994	1998	2003
P ₀	48,8	51,5	60,4
P ₁	17,2	16,6	21,3
P ₂	08,1	07,4	09,6

Source : le Burkina Faso, la pauvreté en 2003, INSD, 2003

³ Les dépenses ici comprennent également les autoconsommations

II. UN PROFIL DE PAUVRETE POUR LA BOUCLE DU MOUHOUN

La mauvaise qualité d'ensemble des indicateurs de niveau de vie est un signal fort de la situation de pauvreté dans laquelle vivent les populations de la région. Cet état de fait est confirmé par le niveau de l'incidence de la pauvreté qui se situe à 60,4%. Les deux autres indicateurs FGT confirment cette tendance également.

La décomposition des différents indicateurs FGT en fonction des caractéristiques des ménages montrent des situations parfaitement différenciées. En effet, plus le statut du chef des ménages dans la caractéristique considérée est mauvais, plus la propension des individus appartenant à son ménage à être pauvre est élevée.

A l'instar du niveau national, les indices FGT de pauvreté en milieu urbain sont plus favorables que ceux du milieu rural. L'incidence de la pauvreté dans le premier milieu se situe à 46,8 alors qu'il est de 62 dans le second. La contribution à la pauvreté est de 8,2% dans le milieu urbain et est très négligeable par rapport à celle du milieu rural (91,8%). Cette situation vient conforter le constat évident fait au niveau des indicateurs de niveau de vie : *les conditions de vie en milieu rural sont précaires par rapport à celles des villes.*

Le niveau d'instruction du chef de ménage semble avoir un effet négatif sur les conditions de vie des populations. En effet, 63,6% des individus vivant dans un ménage dont le chef n'est pas instruit sont pauvres. Leur contribution à la pauvreté est estimée à 89,2%. Ceux dont le chef a un niveau d'instruction primaire sont également en grand nombre (52,8%) confronté à la pauvreté.

La faiblesse des taux de scolarisation dans la région était indicatrice des difficultés d'existence des ménages de la région. Cet état de fait apparaît également dans l'analyse de la pauvreté de la région en ce sens que les ménages dont les chefs sont les moins instruits (aucun niveau ou niveau primaire) détiennent le niveau de pauvreté le plus élevé.

Concernant l'état matrimonial du chef de ménage, l'incidence de la pauvreté est élevée dans toutes les catégories à l'exception des populations dont le chef est en union libre. La majeure partie des célibataires (40,2%) ont des difficultés pour satisfaire leurs besoins élémentaires. *Mais, la pauvreté est surtout prononcée dans les ménages de chef polygame ou divorcé.*

Pour les ménages de chef polygame, l'explication est que la taille du ménage augmente avec le nombre d'enfants et d'épouse du chef et cela contribue à faire chuter le revenu par tête du ménage. Pour les chefs de ménage divorcés, les données montrent que ces derniers sont essentiellement des hommes (87,5%). Ainsi, après le divorce, les membres du ménage restent à la charge de l'homme (il est en général le principal pourvoyeur de revenus du ménage) qui n'arrive pas à satisfaire les besoins de ces protégés. En effet, les autoconsommations qui occupent une part importante des dépenses des ménages sont surtout le fait des activités agricoles. Tenant compte de l'importance de la place que les femmes occupent dans les activités champêtres, il va de soit que leur absence a une incidence très négative sur les récoltes du ménage et partant leur consommation.

Un constat analogue peut se faire au niveau des ménages dont le chef est veuf. En effet, après le décès de l'époux (60,4% des cas), la charge des membres du ménage incombe à la femme qui n'arrive pas à assumer ses responsabilités. Cela se traduit par un taux de pauvreté de 61,7% au niveau des populations de ces catégories de ménage.

S'agissant de la situation professionnelle du chef de ménage, l'incidence est élevée au niveau des individus appartenant à des ménages dont le chef n'est pas salarié. En effet, le taux de pauvreté pour ces types de populations est d'au moins 43%.

Pour les individus membres de ménage dont le chef est agriculteur, la situation est préoccupante. En effet, l'incidence de la pauvreté se situe à 54 et 68,4 dans les populations dont le chef pratique respectivement la culture de coton et autres types de cultures.

La situation des individus appartenant à des ménages dirigés par des inactifs, des aides familiaux ou des chômeurs est également alarmante (le taux de pauvreté est supérieur à 40%).

La taille du ménage de même que l'âge du chef de ménage influence aussi l'état de la pauvreté des individus. Plus de 50% des individus vivant dans un ménage dont la taille est comprise entre quatre et sept personnes sont pauvres. Cela est sûrement dû au fait que la taille du ménage croît plus que proportionnellement que le revenu total du ménage. Cela a pour conséquence une baisse du revenu et partant une baisse du niveau de dépense par tête.

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté des individus selon les caractéristiques du ménage auxquels ils appartiennent

	Incidence de pauvreté FGT(0)	Profondeur de pauvreté FGT(1)	Sévérité de la pauvreté FGT(2)	Contribution Relative	
				C ₀	C ₁
Milieu de résidence					
Rural	62,0	22,0	10,0	91,8	92,3
Urbain	46,8	15,7	6,5	8,0	7,6
Niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	63,6	22,9	10,4	89,2	90,9
Primaire	52,8	16,0	6,3	10,0	8,6
Secondaire	12,1	2,5	0,7	0,6	0,3
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Statut matrimonial du chef de ménage					
Célibataire	40,2	9,4	3,0	0,6	0,4
Monogame	55,3	17,8	7,5	43,4	39,7
Polygame	65,8	24,7	11,5	52,1	55,5
Divorcé	65,9	29,5	15,2	0,4	0,5
Veuf	61,7	24,7	12,6	3,3	3,7
Union libre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Catégorie socio professionnelle					
Salarié du public	3,8	0,3	0,0	0,1	0,0
Salarié du privé formel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salarié du privé non formel	17,8	9,8	6,0	0,2	0,4
Agriculteur de coton	54,0	17,8	7,4	33,5	31,2
Autres agriculteurs	68,4	24,7	11,4	57,6	58,8
Autres indépendants	47,2	14,5	5,8	2,8	2,4
Aides familiaux	69,4	30,5	13,4	0,5	0,7
Inactifs	43,6	15,7	7,6	0,8	0,8
Chômeurs	81,6	36,5	18,9	4,3	5,5
Sexe du chef de ménage					
Masculin	60,4	21,2	9,6	97,2	96,9
Féminin	60,5	24,3	11,3	2,7	3,0
Groupe d'âge du chef de ménage					
Moins de 30 ans	52,8	18,9	8,9	9,1	9,2
30 - 50 ans	59,3	20,3	8,9	46,2	44,9
Plus de 50 ans	63,6	23,0	10,6	44,6	45,8
Taille du ménage					
1 - 4 personnes	29,4	8,3	3,4	4,5	3,6
4 - 7 personnes	53,1	16,7	7	21,9	19,6
Plus de 7 personnes	67,5	24,9	11,4	73,6	76,8

Les indices FGT sont ceux de Foster, Greer et Thorbecke. Les valeurs $\alpha = 0$, $\alpha = 1$ et $\alpha = 2$ correspondent respectivement à l'incidence, l'intensité et la sévérité de la pauvreté. La ligne de pauvreté utilisée est celle de 82672 FCFA par an et par tête calculée par l'INSD.

III. COMPRENDRE LES REVENUS ET DEPENSES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

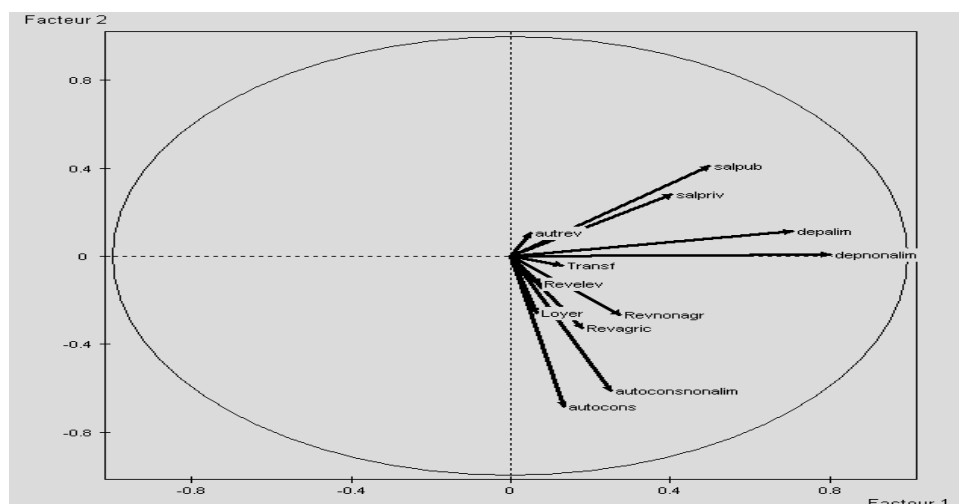
Axe 1 : les variables les mieux représentées sur l'axe 1 sont : salaire du public, salaire du privé, dépenses alimentaires, dépenses non alimentaires. L'axe 1 est donc à la fois un axe représentatif des dépenses et des revenus des secteurs public et privé.

De la caractérisation de cet axe, l'on peut donc présager que les ménages disposant de bons revenus du public sont également ceux qui ont des niveaux des dépenses alimentaires et non alimentaires élevés.

De même, ces ménages sont en général ceux qui disposent de revenus du privé assez élevés. Le constat qui ressort de cet axe est une confirmation de la forte dépendance des dépenses du revenus : plus le revenu est élevé, plus le niveau des dépenses s'améliore.

Axe 2 : Cet axe représente au mieux les variables autoconsommation alimentaire, autoconsommation non alimentaire et dans une certaine mesure les variables autres revenus , revenus agricoles, salaire du public, salaire du privé. Les deux dernières variables sont projetées sur l'axe dans le sens positif.

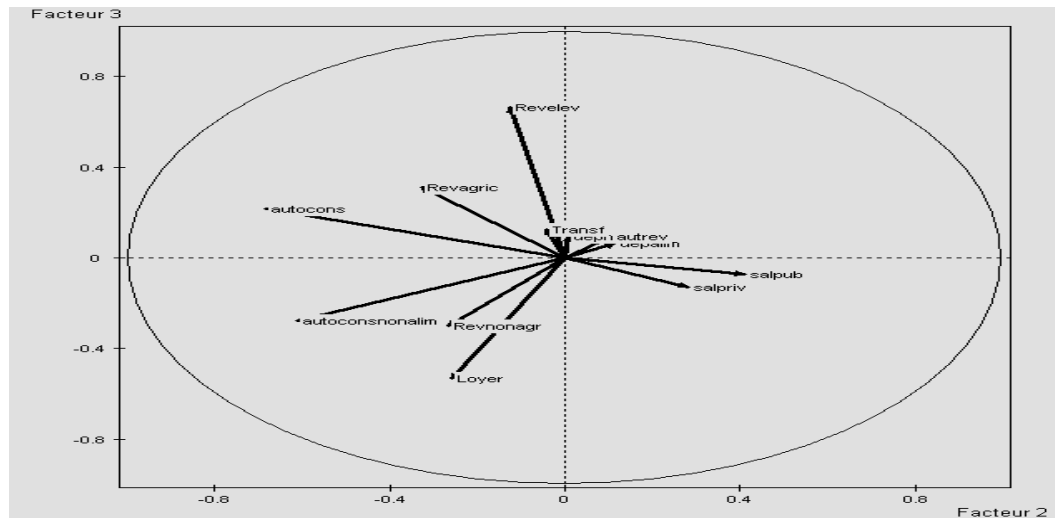
Ainsi, les ménages disposant d'autres types de revenus ou de revenu agricoles en grande quantité seraient ceux qui ont de grandes autoconsommations alimentaires et non alimentaires. Ces ménages sont opposés toujours selon l'axe à ceux bénéficiant d'importants salaires au niveau du public et/ou du privé. Une combinaison de cet constat et de celui fait concernant l'axe 1 permet de conclure que lorsque les salaires du public et du privé du ménage sont élevés, celui-ci ne s'adonnerait pas à l'agriculture ce qui entraîne une faiblesse de son revenu agricole et également de ses autoconsommation. Toute chose qui est normale dans la mesure où les salariés vivent essentiellement en milieu urbain.



Axe 3 : cet axe présente une opposition entre les variables revenus de l'élevage et revenu agricole d'une part et revenu non agricole et loyer d'autre part. Les ménages disposant d'importants revenus agricoles sont également ceux qui tirent grandement profit de l'élevage. Cette situation est conforme avec les habitudes des populations. En effet, les ménages agricoles exercent très souvent cette activité de façon concomitante avec la pratique de l'élevage.

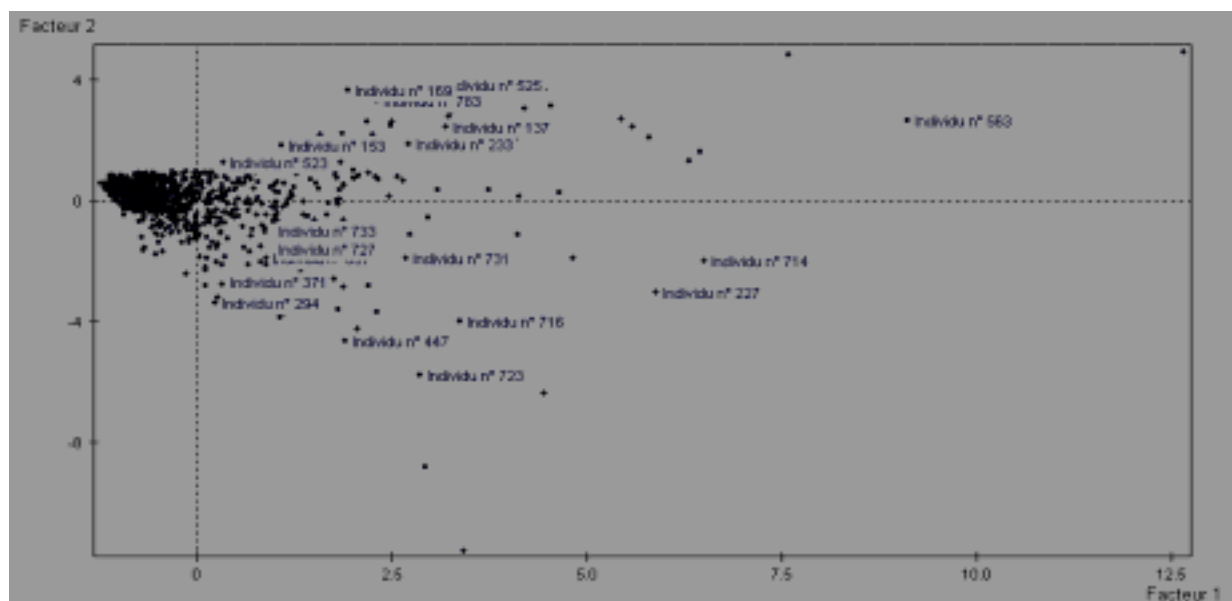
La pratique de l'activité agricole occupe considérablement les ménages agriculteurs ce qui les empêche de mener d'autres activités non assimilées. Cette confirmation est donnée par l'opposition entre ces deux variables et la variable revenus non agricole.

Ces mêmes ménages ont des niveaux de loyer très faible. En effet, ils sont généralement ruraux et exercent leurs activités à côté de leur lieu de résidence.



L'examen la répartition des ménages par rapport aux variables analysées supra montre que ceux-ci sont essentiellement concentrés autour du ménage moyen. Ce dernier se définit comme étant le ménage dont la valeur de la modalité pour une variable donnée est la moyenne des modalités de tous les ménages pour cette variable.

Dans la boucle du Mouhoun, les ménages sont fortement proches du ménage moyen. Cependant, certains ménages dont le 563, le 714 ou le 227 (voir graphique) se démarquent du bloc. Un constat similaire concernant la concentration des ménages autour du ménage moyen apparaît également dans le croisement des facteurs 1-3 et 2-3.



IV. COMPRENDRE LES FACTEURS DE LA PAUVRETE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

L'intérêt majeur de cette section est de détecter à travers une analyse factorielle, les différents facteurs susceptibles d'expliquer la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun. Les corrélations entre les différentes variables et le facteur pauvreté sont étudiées à la fois à partir de la répartition spatiale dans le graphique mais également à travers l'analyse des coordonnées factorielles et des contributions de chacune des modalités projetées.

Les corrélations éventuelles entre les variables et le facteur pauvreté ne permettent pas d'affirmer qu'un facteur ou un autre détermine la pauvreté. La corrélation implique donc une association de caractéristique mais pas nécessairement une causalité.

IV.1 *Caractéristiques des ménages et pauvreté.*

Il existe de nombreuses caractéristiques ayant un lien avec la pauvreté – sachant que ce lien est spécifique à la région ou au pays étudié. Dans le cas de la Boucle du Mouhoun et en ce qui concerne les caractéristiques propres aux ménages, l'analyse en correspondance multiple des données a permis de dégager les conclusions suivantes :

Axe 1 : cet axe représente au mieux les variables relatives au niveau d'éducation du chef de ménage, le statut matrimonial du chef, sa catégorie socioprofessionnelle, la taille du ménage et le facteur pauvre. Du côté positif de l'axe, l'on observe les regroupement des modalités « non pauvre », « taille de ménage inférieur à 4 personnes », « age du chef de ménage inférieur à 30 ans », « salarié du public », « salarié du privé non formel », « salarié du privé non formel », « monogame », « célibataire » et « femme ».

Du côté négatif apparaissent les modalités telles que « aucun niveau d'étude », « milieu rural », « polygame », « agriculteur de coton », « autres agriculteurs », « plus de 7 personnes dans le ménage » « age du chef de ménage supérieur à 50 ans » et « pauvre ».

Dès lors, les ménages pauvres seraient probablement ceux dont le chef n'aurait aucun niveau d'étude, serait agriculteur (coton ou autres cultures), polygame et d'âge supérieur à 50 ans. De plus, ils vivraient dans le milieu rural, en zone non lotie et de taille supérieur à 7 personnes. Par contre, les ménages non pauvres seraient de taille inférieure à 4 personnes et leur chef serait instruit, monogame, salarié et âgé de moins de 50 ans.

Cette opposition entre les ménages pauvres et non pauvres qui met en relation le facteur de pauvreté et un certain nombre de caractéristiques indique que les ménages pauvres vivent effectivement dans des conditions défavorables par rapport aux autres. Ces liens entre le facteur pauvreté et ces caractéristiques, quant bien même ne peuvent pas être interprétés en terme de causalité, soutiennent les observations faites dans l'analyse des conditions de vie des ménages faite supra.

Axe 2 et 3 : ces axes n'ont pas fait l'objet d'interprétation particulière du fait qu'ils n'expliquent pas véritablement le facteur pauvreté – principal objet de notre analyse. En effet, les contributions de la variable pauvreté à la formation de ces axes sont très faibles.

IV.2 Habitat et pauvreté

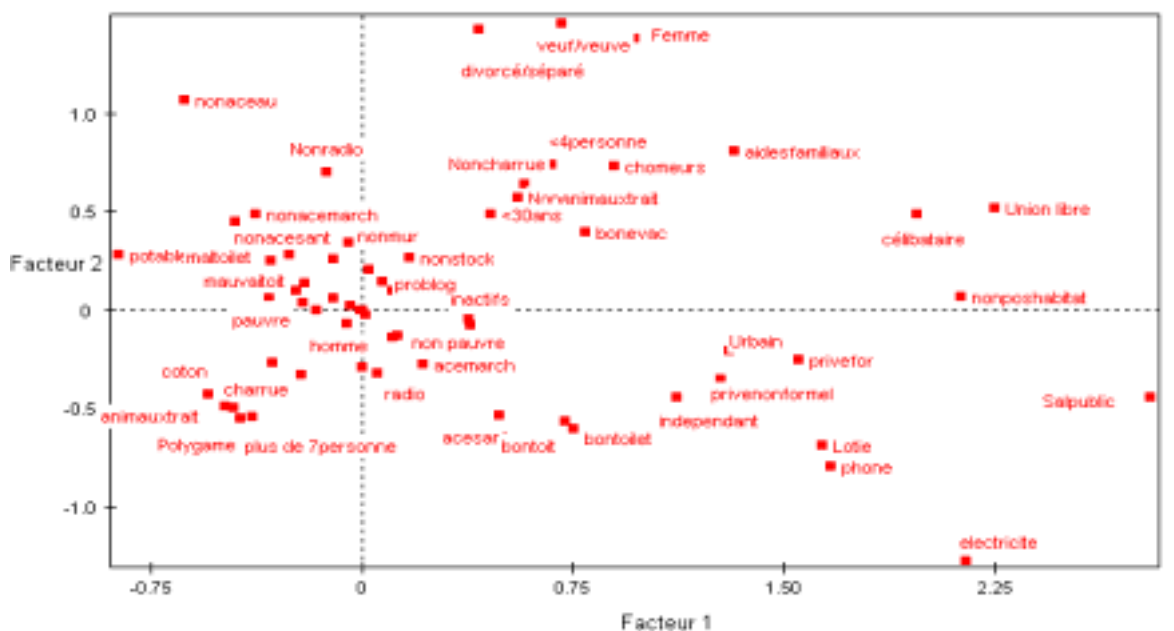
Seuls les axes 1 et 4 représentent au mieux le facteur pauvreté. L'analyse a cependant porté sur l'axe 4 du fait que les autres facteurs ne sont pas bien représentés par l'axe 1.

Du côté positif de l'axe 4, l'on observe l'association « pauvre – problème de logement – location de l'habitat – non accès à l'eau – mauvaise toiture – mauvaise toilette ». Les modalités complémentaires à ces dernières se regroupent de ce fait du côté opposé.

L'on peut de cette répartition spatiale des modalités, dire que les ménages pauvres sont probablement confrontés à de sérieux problèmes de logement. En effet, le nombre moyen d'individus par pièce dans ces ménages est au dessus de la moyenne régionale. Ces ménages en général ne seraient pas propriétaires des logements dans lesquels ils vivent. De plus, ces logements seraient caractérisés par des toitures en paille ou en terre, des clôtures faites à base de terre ou de paille et des toilettes traditionnelles. Ils mettraient en outre plus de trente minutes pour accéder à la source d'approvisionnement en eau potable la plus proche de leur domicile.

Les ménages non pauvres par contre vivraient dans des conditions relativement plus acceptables. En effet, l'analyse factorielle montre qu'ils disposeraient de toitures de qualité, de clôtures résistantes, de facilité d'accès à l'eau et des conditions d'hygiène relativement meilleures.

Il ressort donc de cette analyse que les pauvres vivraient dans des environnements plus précaires et insalubres. Cette situation aurait pour conséquence un état de santé et une productivité plus faible parmi les membres du ménage. En effet, l'eau et les installations sanitaires jouent un rôle important sur l'état de santé et nutritionnel.



IV.3 Avoirs des ménages et pauvreté

L'axe 4 fait ressortir une opposition entre la modalité pauvre et la modalité non pauvre. Dans le même sens que la première modalité, l'on retrouve également l'existence de « stock de produits alimentaires », « charrue », « animaux de trait » et l'absence de « téléphone », « radio » et « électricité ».

Par rapport donc à ce panel de biens concernant les avoirs des ménages que nous avons considéré, l'on peut entrevoir que les ménages pauvres seraient ceux ne disposant pas de la majeure partie des ces biens. Par contre, ils seraient également ceux possédant des charrues, des animaux de trait et des stocks de produits alimentaires.

Cette situation confirme leur tendance à pratiquer l'agriculture telle qu'observer dans l'analyse factorielle des caractéristiques des ménages en relation avec la pauvreté. La charrue et les animaux de trait sont essentiellement, au stade actuel de l'activité agricole dans la région, les principaux facteurs susceptibles de favoriser une croissance de la productivité.

Les produits issus de l'agriculture vivrière sont généralement utilisés à des fins d'autoconsommation. Dès lors, après les récoltes, les ménages agriculteurs constituent alors les stocks de ces produits pour répondre à leurs besoins futurs de consommation.

Ces stocks tout comme les animaux de trait et les matériels agricoles représente une partie de l'inventaire de la richesse des ménages mais ne sont pas comptabiliser dans leur revenu ou dépenses.

A contrario des pauvres, les non pauvres disposeraient d'électricité, de téléphone et de radio. Ne pratiquant généralement pas l'agriculture, ces derniers n'éprouvent pas le besoin de posséder des animaux de trait, du matériel agricole. Pour leur besoin d'alimentation, ces derniers auraient recours au marché et donc n'estimeraient pas nécessaire de disposer de stocks.

IV.4 Accès aux services de base et pauvreté

L'accès dans le cadre de notre étude concerne essentiellement la santé, l'éducation, l'eau et le marché de biens et services. Un ménage a accès par exemple à l'éducation si le temps moyen mis par le ménage pour atteindre l'école primaire le plus proche est inférieur à trente minutes. Les définitions pour la santé, l'eau et le marché sont analogues.

L'analyse exploratoire des données montre que le problème d'accès à l'eau se pose avec acuité dans les ménages pauvres. En effet, l'axe deux indique une association de la modalité pauvre et de la modalité difficulté d'accès à l'eau. Quand bien même l'axe 1 ne représente pas au mieux le facteur pauvreté, l'on y voit à travers lui que les ménages pauvres sont ceux qui sont confronté à des sérieuses difficultés pour s'approvisionner dans les marchés, se faire soigner dans les cliniques ou pour envoyer leurs enfants à l'école. En effet, ils seraient à plus de trente minutes de chacun de ces centres cités.

V. ANALYSE DES FACTEURS DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

V.1 Modélisation du statut de pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

Les analyses précédentes ont permis d'identifier des facteurs susceptibles d'expliquer la pauvreté. Toutefois, elles ne permettent pas de déterminer la contribution de chacun de ces facteurs à la pauvreté. Ainsi, il est difficile de se prononcer, sur la base des ces éléments, sur les effets de ces caractéristiques sur la pauvreté.

La technique qui est de loin la plus couramment utilisée pour identifier les contributions des différents facteurs de la pauvreté est la régression économétrique. Cette analyse peut être effectuée de deux façons différentes :

- Expliquer le niveau de dépenses des ménages par personne – variable dépendante – en tant que fonction d'une variété de variables (les variables explicatives ou indépendantes) ;

Effectuer une régression probit ou logit pour expliquer si un ménage est pauvre ou non. Dans ce cas, la variable dépendante est binaire prenant généralement la valeur 1 lorsque le ménage est pauvre et 0 sinon, et les variables explicatives sont les mêmes que dans le premier cas.

La présente section a pour but d'effectuer cet exercice avec les données sur les conditions de vie des ménages de la Boucle du Mouhoun. L'approche utilisée est la seconde à partir d'une modélisation probit.

Les variables utilisées comme explicatives ont été choisie sur la base des analyses factorielles effectuées dans la partie précédentes. Une synthèse de ces variables est présentée dans le tableau ci – dessous.

Tableau 3 : Principaux facteurs susceptibles d'expliquer la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

Caractéristiques du chef de ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Age • Sexe • Catégorie socioprofessionnelle • Niveau d'éducation • Etat matrimonial
Avoir du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie de terres possédées • Nombre de tête de bétail • Possession d'animaux de trait et de charrue • Disponibilité de stocks d'aliments • Electricité
Habitat du ménage	<ul style="list-style-type: none"> • Etat de la toiture, des toilettes et du mur • Zone de résidence • Evacuation des ordures • Statut du logement • Nombre de personnes par pièces dans le ménage
Accès aux services de base	<ul style="list-style-type: none"> • Education, santé, eau et marché des biens et services

La modélisation probit utilisée dans le cas de notre étude peut s'écrire de la façon suivante :

$$P(Y_i=1)=f(X_1, X_2, X_3, \dots, X_n) + u_i, \quad i=1, \dots, 880$$

où les X_i sont les variables explicatives et u_i une variable aléatoire normale centrée de variance σ^2 .

Y_i est la variable pauvreté qui prend la valeur 1 lorsque le ménage i est *pauvre* et 0 sinon.

L'adéquation du modèle est mesurée en utilisant le R ajusté au carré. Il n'existe dans la réalité pas de règle infaillible pour déterminer si une équation est adéquate ou pas. Dans notre cas, l'indicateur est de 0,23.

V.2 Déterminants fondamentaux de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

Les coefficients en eux mêmes ne sont pas interprétables, seuls leurs signes le sont. Toutefois, les effets marginaux peuvent permettre de se faire une idée de la probable contribution de chacune des variables explicatives au phénomène de pauvreté.

Les valeurs des statistiques – Z permettent de préciser la significativité ou non de chacun des coefficients. Il est pratique courant et nous nous y référons dans le cas présent, de se prononcer sur la significativité d'un coefficient à partir de la p - value. Les analyses pour chacune des variables explicatives qualitatives sont faites en référence à une modalité considérée comme référence. Ces modalités sont grisées dans les tableaux.

De tout ce qui suit, et des résultats consignés dans les tableaux ci dessous, les principaux déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun sont parfaitement identifiés.

Ainsi, les résultats indiquent que l'éducation est un facteur important dans la définition du statut de pauvreté. Les coefficients des différentes modalités sont significatifs. Le fait d'avoir bénéficié d'un niveau d'éducation primaire plutôt que de n'être sans niveau contribue à réduire la probabilité de devenir pauvre. Les coefficients du niveau d'éducation supérieur et du non accès à l'éducation n'ont pas les signes attendus et ne sont pas significatifs.

Dans la Boucle du Mouhoun, seulement 6,2% des chefs de ménage ont un niveau d'étude supérieur au primaire. Sur la base de ce fait et des résultats de l'estimation, nous pouvons effectivement nous camper sur les deux premières modalités de la variable niveau d'instruction et affirmer que le fait que le chef de ménage soit instruit diminue la probabilité de pauvreté de son ménage.

S'agissant de l'état matrimonial du chef de ménage, les résultats montrent que celui – ci a un effet important sur la pauvreté – la modalité de référence dans ce cas est célibataire. En effet, hormis le statut divorcé, le fait que le chef de ménage soit de l'un des autres statuts augmente la probabilité de pauvreté de son ménage. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'à l'exception des célibataires et des divorcés, les autres chefs de ménage ont à leur charge d'autres personnes. De ce fait, le revenu par tête du ménage diminue puisque le chef est généralement le seul pourvoyeur de revenus dans le ménage.

Toutefois, les résultats pour l'état matrimonial doivent être pris avec quelques réserves liées à la non significativité des coefficients à des seuils relativement acceptables.

Concernant la variable catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, les statistiques consignées dans le tableau font état de la significativité des tous les coefficients à un seuil de 1%. De ce fait, la catégorie socioprofessionnelle est une caractéristique très essentielle dans l'analyse de la pauvreté.

Par rapport à la modalité de référence salarié du public, les coefficients des modalités aides familial et chômeurs sont négatifs tandis que ceux des autres modalités sont positifs.

Cette situation suggère que seuls les chefs de ménages aides familiaux ou chômeurs ont plus de chance d'échapper à la pauvreté. Cette situation plutôt paradoxale peut être due à la faiblesse de la représentativité de ces types de ménages dans l'échantillon de la Boucle du Mouhoun. En effet, plus le chef de ménage est chômeur ou aide familial, plus ses chances de disposer de revenus acceptables baisse et partant le niveau de vie de son ménage.

Concernant le second groupe de modalités, le fait que le chef de ménage soit du privé, agriculteurs ou indépendant plutôt que d'être salarié du public augmente les risques de pauvreté du ménage. Il est vrai que le privé (notamment moderne) offre des salaires plus intéressants que le public et les résultats peuvent de ce fait être surprenants ; mais un fait important à intégrer est la stabilité qu'offre le salaire du public. En effet, la faiblesse du revenu moyen des ménages et la forte dépendance des ménages salariés de leur revenu monétaire incombe à ces derniers de disposer de ressources stables.

Le statuts d'agriculteurs (coton ou cultures vivrières), augmentent également les risques des ménages de basculer dans la pauvreté. Ici également, l'on peut faire valoir l'argument de la stabilité des salaires du public par rapport aux revenus agricoles qui dépendent à la fois des aléas climatiques et des fluctuations des prix des marchés. En effet, l'agriculture et l'élevage représentent 48,4% du revenu total des ménages de la région et une mauvaise pluviométrie peut de ce fait engendrer de grandes difficultés de satisfaction des besoins alimentaires des ménages.

Pour les ménages agriculteurs de coton, ces derniers s'adonnent très souvent à la culture du coton au détriment des cultures vivrières. Dès lors, une baisse des cours ou des quantités du coton est préjudiciable à ces derniers. Et même lorsque la campagne est satisfaisante, ces ménages doivent faire face aux remboursements des crédits qui leur ont été alloués dans le cadre de la pratique de leurs activités.

Le revenu net qui en ressort doit être utilisé pour le règlement des dépenses courantes du ménage et pour l'achat de vivres en période de soudure (période à laquelle existe une hyperinflation dans tous les pays). L'on a également constaté que 47,4% des personnes qui se sont déclarées cotonculteurs sont des aides familiaux ou des bénévoles. Ces personnes exercent donc l'activité mais en retour ne tirent aucun revenu ce qui les rend vulnérables face à la pauvreté.

Un fait majeur à signaler à ce niveau est la définition même du cotonculteur selon l'INSD. En effet, tout ménage pratiquant la culture du coton est considéré comme cotonculteur quelque soit la superficie emblavée. De ce fait, tous les agriculteurs vivriers qui pratiquent le coton sur de petite surface sont considérés comme cotonculteurs. Il s'en suit donc un gonflement du nombre de cotonculteur dont une grande frange devraient être considérés comme agriculteurs vivriers. Dès lors, puisque la probabilité d'être pauvre des agriculteurs vivriers est élevée, il s'en suit une augmentation de la probabilité d'être pauvre des cotonculteurs.

Un paramètre important dans l'analyse de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun est l'habitat, quant bien même la majeure partie des coefficients qui lui sont associés ne soient pas significatifs. Au regard des statistiques, la non disponibilité de bonnes toilettes et de bonnes clôtures favorise la pauvreté. En effet, les coefficients qui leur sont associés sont positifs.

Ces deux éléments tout comme le mode d'évacuation des ordures font partie intégrante de la gestion sanitaire du ménage. Un état sanitaire défectueux engendre une baisse de la productivité et donc du revenu. L'on définit bonne toilette comme étant les toilettes avec chasse ou les latrines. De même, est considérée comme clôture en bon état toute clôture faite à base de terre ou en dur.

Le coefficient de la variable problème de logement défini comme étant le nombre de personnes par pièce dans le ménage par rapport à la moyenne dans la région est positif et non significatif. La positivité de son signe suggérerait que plus le nombre de personne par pièce augmente plus le ménage a de chance de tomber dans la pauvreté. Cette situation est en parfaite adéquation avec l'effet positif de la taille du ménage sur la pauvreté. En effet, le signe de la variable taille est positif et significatif à 5% – chose qui n'est pas surprenant dans la mesure où la hausse de la taille du ménage entraîne une baisse du revenu par tête et donc une diminution de la qualité des conditions alimentaires du ménage.

Le patrimoine des ménages est un facteur déterminant de la pauvreté. En effet, les superficies de terres possédées et le nombre de tête de bétail du ménage ont un effet négatif et significatif sur la probabilité de pauvreté. Plus le ménage dispose de terre et de bétail moins il peut être victime de cette situation de pauvreté.

La non disponibilité de stocks de produits alimentaires n'a pas le signe positif attendu. Les statistiques montrent que le fait de posséder des stocks de produits alimentaires augmente les chances de pauvreté. Cette situation qui semble invraisemblable peut s'expliquer par la forte corrélation positive entre le statut d'agriculteur vivrier et la disponibilité de stocks de produits alimentaires. Ainsi, les ménages disposant de stocks de produits alimentaires exerceraient dans l'agriculture et seraient de ce fait plus vulnérables à la pauvreté.

Par contre, la non disponibilité d'électricité, de charrue, d'animaux de traits augmente les chances de pauvreté. Leurs coefficients sont de signes positifs et significatifs à 5%. Cette situation est concevable dans la mesure où, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans les ressources des ménages, une faible productivité peut accroître leur risque de pauvreté. Les animaux de traits et les charrues sont au stade actuel du niveau de l'agriculture dans la région, des facteurs catalysant de l'accroissement de la production et donc de l'amélioration du niveau de vie des ménages.

Un ensemble de facteurs non moins importants que les précédents sont les conditions d'accès aux services sociaux de base. A l'exception de l'éducation, les variables d'accès dont l'eau, la santé et le marché des biens ont les effets attendus sur la pauvreté.

Le coefficient de la variable éducation est négatif et non significatif. Son signe indiquerait que le non accès à l'éducation diminue la probabilité de pauvreté. Cette situation contredit le constat fait en ce qui concerne l'effet du niveau d'éducation du chef de ménage sur le risque de pauvreté. Le doute aurait pu subsister si le coefficient d'éducation était significatif. Et étant donné que nous nous situons dans le cas échéant, l'on peut affirmer sans risque de se tromper que l'éducation joue un rôle important dans le statut de pauvreté. Elle diminuerait la vulnérabilité des ménages face au risque de pauvreté.

Les variables d'infrastructures (infrastructures de santé, d'eau et de marché) jouent un rôle important. Les ménages qui sont les plus proches des cliniques, des sources d'approvisionnement en eau et des marchés subiraient moins le risque de pauvreté. Ces résultats soulèvent la question de l'importance de ces infrastructures pour aider les ménages à sortir de la pauvreté, questions qui sont déjà traitées dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Encadré : Un indicateur d'accès aux services de base pour la Boucle du Mouhoun

L'indicateur calculé ici permet de capter les privations dont souffrent les ménages de la région. Il concerne l'accès aux services de santé, d'éducation, à l'eau et au marché des biens et services. L'accès est défini pour les ménages dont le temps nécessaire pour accéder au service est inférieur à trente minutes.

Les variables indicatrices pour chacun des trois types d'accès considérés prennent la valeur 0 lorsque le ménage a accès au service et 1 sinon. L'indicateur d'accès est un indicateur composite des quatre variables indicatrices et prend des valeurs entre 0, 1, 2, 3 et 4.

Ainsi, un ménage cumulerait 1, 2, 3 ou 4 types de privations selon que l'indicateur composite prend les valeurs 1, 2, 3 ou 4. Lorsque l'indicateur est égal à zéro alors le ménage a effectivement accès à tous les services de base.

Les données concernant la région de la Boucle du Mouhoun indiquent que 40,6% des ménages cumulent au moins deux types de privations et seulement 30,7% des ménages peuvent s'estimer avoir accès à tous les services de base.

Les conditions d'accès semblent cependant indépendantes de la taille du ménage. Et une franche non négligeable (13,6%) a seulement accès à seulement accès au mieux des cas à un service de base. La situation de cette catégorie est des plus préoccupante dans la mesure où elle fait face à un problème crucial d'insertion.

Tableau 4 : déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

	Coefficient	Statistique - Z	Effet marginal	Significativité (en %)
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	--	--		
Primaire	-11,4	- 22,8	- 0,9	1
Secondaire et plus	0,95	- 1,79	0,4	
Etat matrimonial				
Célibataire	--	--		
Monogame ou union libre	0,24	0,48	0,1	
Polygame	0,25	0,48	0,1	
Divorcé	- 0,23	- 0,35	- 0,1	
Veuf / veuve	0,06	0,01	0,01	
Catégorie socioprofessionnelle				
Salarié du public	--	--		
Salarié du privé (formel ou informel)	6,7	--	0,6	1
Aide familial ou inactif	- 11,8	- 7,8	- 0,5	1
Agriculteur de coton	6,01	- 6,8	0,9	1
Agriculteur vivrier	6,7	7,9	0,9	1
Indépendant	5,3	5,4	0,7	1
Chômeur	- 5,9	- 5,1*	- 0,4	1
Habitat des ménages				
Statut du logement	- 0,02	- 0,08	- 0,01	NS
Problème de logement	0,1	1,4	0,06	NS
Toiture	- 0,08	- 0,6	- 0,03	NS
Mur	0,2	0,4	0,09	NS
Toilette	0,3	2,4*	0,1	1
Evacuation des ordures	0,2	0,3	0,1	
Avoir des ménages				
Superficie de terres possédées	-0,007	- 4,99	- 0,02	1
Nombre de tête de bétail	- 0,01	- 3,2	- 0,01	1
Non disponibilité d'animaux de trait	0,09	0,1	0,4	
Non disponibilité de charrue	0,01	0,08	0,04	
Non disponibilité de stocks d'aliments	- 0,1	- 0,97	- 0,04	
Non disponibilité d'électricité	0,7	0,3	0,2	5
Accès aux services de base				
Santé	0,2	0,1	0,07	10
Education	- 0,08	- 0,7	- 0,03	
Eau	0,1	0,4	0,05	
Marchés des biens et services	0,03	0,3	0,01	
Taille du ménage	0,04	2,0	0,01	5
Groupe d'âge				
Moins de 30 ans	--	--		
Entre 30 et 50 ans	- 12,9	- 11,0*	--	1
Plus de 50 ans	12,3	18,0*	--	1

V.3 *Dynamique des déterminants de la pauvreté entre 1998 et 2003 dans la Boucle du Mouhoun*

De l'analyse qui précède, il ressort que les principaux déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun sont le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la catégorie socio – professionnelle, la taille, le groupe d'âge, l'habitat, les avoirs du ménage, l'accès au service de base.

Ces différentes caractéristiques influencent positivement ou négativement, individuellement ou de façon interactive le statut de pauvreté. En admettant que ces déterminants sont restés les mêmes entre 1998 et 2003, il est question dans cet encadré d'analyser l'évolution de chacun d'eux durant la période.

Niveau d'instruction du chef de ménage : S'agissant de ce déterminant, la situation des chefs de ménage s'est améliorée entre 1998 et 2003. Pour chacun des niveaux primaire ou secondaire et plus, l'on constate une augmentation de la proportion de chefs de ménage qui en bénéficient. Une diminution de 5,1% du nombre de chefs de ménage non instruits s'est opérée au profit d'une hausse de nombre de ceux bénéficiant d'un niveau primaire.

Etat matrimonial du chef de ménage : le fait marquant ici est la hausse du pourcentage de chefs de ménages polygame. Cette situation favorise la hausse de la taille des ménages concernés et partant la baisse de leur revenu par tête et de leur chance d'échapper à la pauvreté.

Catégorie socio – professionnelle : il apparaît une baisse dans les pourcentages de chefs de ménages salariés (public ou privé). Au niveau des agriculteurs, certains ménages agriculteurs de coton se seraient démarqués de cette culture pour se consacrer à la culture vivrière. Ces ménages en faisant cette option augmentent leur vulnérabilité face à la pauvreté dans la mesure où le coton est source potentielle de revenus.

Accès aux services sociaux de base : le pourcentage de ménages ayant accès à ces services est en baisse en ce qui concerne le volet sanitaire. Pour les autres types de services, même si des hausses sont constatées, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste toujours à faire.

Enfin, concernant la taille du ménage et l'âge du chef de ménage, l'on constate une diminution par rapport à l'effectif total du nombre de ménages de taille supérieure à 7 et du nombre de chefs de ménage d'âge supérieur à 50.

Tableau 5 : évolution des déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

	1998	2003
Niveau d'instruction		
Aucun niveau	85,9	80,8
Primaire	9,6	13,3
Secondaire et plus	4,6	5,9
Etat matrimonial		
Célibataire	2	2,6
Monogame ou union libre	58,3	57
Polygame	30,5	33,6
Divorcé	2	0,9
Veuf / veuve	7,3	5,9
Catégorie socioprofessionnelle		
Salarié du public	4,7	3,2
Salarié du privé (formel ou informel)	2,1	2
Aide familial ou inactif	7,3	1,7
Agriculteur de coton	38,7	31,3
Agriculteur vivrier	40,8	54,4
Indépendant	6,1	4,3
Chômeur	0,6	3,1
Habitat des ménages		
Bonne évacuation des ordures	5,2	0,4
Accès aux services de base		
Santé	39,9	34,4
Education	63,1	79
Eau	71	98
Marchés des biens et services	58,1	64,8
Taille du ménage		
Moins de 4 personnes	24,7	24,9
Entre 4 et 7 personnes	28,8	32,1
Plus de 7 personnes	46,6	43
Groupe d'âge		
Moins de 30 ans	11	17,1
Entre 30 et 50 ans	49	45,1
Plus de 50 ans	40	37,8

V.4 Effets interactifs des déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun

Dans la section précédente, l'on a identifié et précisé les mesures dans lesquelles les différents facteurs de la pauvreté peuvent influencer individuellement celle-ci. Les interactions entre ces différents facteurs n'ont pas été prises en compte. L'objet de la présente section se situe à ce niveau et nous nous intéressons à l'effet de la combinaison de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage et d'autres variables sur la pauvreté. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Il ressort des données que le constat fait sur le niveau d'éducation du chef à savoir que le fait que le chef de ménage soit d'un niveau d'au moins le primaire plutôt que de n'être sans niveau réduit le risque de pauvreté doit être nuancé. En effet, les coefficients des termes d'interaction du niveau d'étude primaire avec les catégories socioprofessionnelles agriculteurs (coton ou vivrier) et indépendant sont significatifs à 1% et positifs. Cette situation indique que même si le chef de ménage dispose d'un niveau d'étude primaire (qui est plus avantageux que le cas aucun niveau), le fait d'appartenir à une de ces catégories socioprofessionnelles augmente le risque de pauvreté de son ménage.

Par contre, lorsque les chefs de ménages agriculteurs (coton ou vivrier) atteignent un niveau d'étude supérieur au primaire, les chances de pauvreté de leur ménage diminuent considérablement. Ce constat montre que par rapport à l'effet positif des catégories cotonculteur et agriculteurs vivrier sur la pauvreté, l'amélioration du niveau d'étude de ces chefs de ménage à un niveau supérieur ou égal au secondaire réduit les risques de pauvreté de leur ménage.

Ici encore, il ressort l'importance des efforts à faire au niveau de l'éducation pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des ménages. Un chef de ménage agriculteur de coton qui aurait un niveau d'étude d'au moins le secondaire serait plus susceptible de moderniser ces pratiques agricoles et de ce fait d'accroître ces productions et partant d'améliorer les conditions de vie de ces ménages. Ces du reste un exemple de conclusion - tout à fait logique - que l'on peut tirer de l'effet de l'interaction de ces deux variables sur la pauvreté.

Concernant l'effet cumulé de la catégorie socioprofessionnelle et de la taille du ménage, l'analyse a été faite sur la base du regroupement des tailles de ménages en trois classes (moins de 4 personnes, entre 4 et 7 personnes et plus de 7 personnes).

Les résultats du test de l'hypothèse selon laquelle la taille du ménage et la catégorie socioprofessionnelle aurait une incidence sur la pauvreté indiquent que les catégories socioprofessionnelles qui avaient un effet positif sur la pauvreté combinée à une taille de ménage inférieure à 4 personnes favorise la baisse du risque de pauvreté des ménages.

De même, les ménages agriculteurs ou indépendant pourraient échapper à la pauvreté à condition que leur taille soit supérieure à 7 personnes. Cette situation peut s'interpréter par le fait que ces ménages auraient besoin de main d'œuvre conséquente pour la pratique de l'agriculture. En effet, l'inadaptation des techniques culturales utilisées, la baisse de la fertilité des sols, le coût élevé des intrants agricoles exigent des ménages une plus grande utilisation de la main d'œuvre dans la pratique de l'agriculture.

Enfin, concernant l'effet combiné de la catégorie socioprofessionnelle et de l'âge du chef de ménage, les données montrent que le fait que le chef soit agriculteur de coton ou vivrier ou indépendant peut aider à réduire la pauvreté à condition que celui-ci ait un âge supérieur à 50 ans. Cette situation semble un peu paradoxale car à cet âge, le chef de ménage qui est le principal pourvoyeur de revenu dans le ménage est très peu actif. L'on devrait donc s'attendre à une baisse du revenu par tête dans le ménage.

Mais l'on peut comprendre aisément cette situation si l'on admet qu'à cet âge, ce dernier peut bénéficier de transferts venant de ces proches. De plus, à cet âge, le chef de ménage aurait tendance à utiliser tous les revenus dont il dispose pour la consommation du ménage plutôt qu'à des fins d'acquisition de patrimoine par exemple. Dès lors, la dépense par tête peut connaître une hausse même si les autres composantes des conditions de vie du ménage ne connaissent pas d'amélioration véritable. Cette hypothèse est toute plausible dans la mesure où la variable utilisée pour classer les ménages en pauvre et non pauvre est la dépense par tête qui n'intègre pas les richesses (patrimoine) du ménage.

Tableau 6 : effet combiné des déterminants de la pauvreté sur la pauvreté

	Effets simples		Effets marginaux	
	Coefficient	statistique - Z	Coefficient	Statistique - Z
Interaction niveau d'éducation et Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage				
niv2_gse3	17,9		0,6	1
niv2_gse4	11,5	20,4*	0,8	1
niv2_gse5	11,3	20,6*	0,8	1
niv2_gse6	12,1		0,7	1
niv3_gse4	- 0,7		- 0,2	1
niv3_gse5	- 1,9	- 2,6*	- 0,4	1
Interaction taille du ménage et Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage				
taille2_gse3	- 0,2		- 0,1	1
taille2_gse4	- 12,2	- 14,3*	- 0,8	1
taille2_gse5	- 12,2	- 14,8	- 0,9	1
taille2_gse6	- 12,4	- 11,9	- 0,5	1
taille2_gse7	- 11,9		- 0,4	1
taille3_gse4	- 10,7	- 8,0*	- 0,9	1
taille3_gse5	- 10,5	- 8,0	- 0,9	1
taille3_gse6	- 11,6	- 7,9*	- 0,4	1
Interaction taille du ménage et groupe d'âge				
gage2_gse3	18,2		0,6	1
gage2_gse4	13,3	11,05*	0,9	1
gage2_gse5	12,7	10,7*	0,9	1
gage2_gse6	14,2	9,7*	0,7	1
gage3_gse4	- 12,0	- 16,1*	- 0,8	1
gage3_gse5	- 12,6	- 17,9*	- 0,9	1
gage3_gse6	- 10,6		- 0,4	1

De l'analyse des déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun, il ressort que les principaux facteurs sont essentiellement liés aux caractéristiques individuelles du chef de ménage, à la taille, à l'habitat, aux avoirs du ménage et aux conditions d'accès du ménage aux services de base.

Toutefois, certains de ces facteurs interagissent pour influencer le statut de pauvreté du ménage. Ainsi, la mesure dans laquelle la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage agit sur la pauvreté doit être analysée en relation avec le niveau d'instruction de ce dernier. Une politique de lutte contre la pauvreté basée sur la combinaison des deux facteurs, serait plus judicieuse que des politiques individuelles visant à solutionner les déperditions créées par les effets individuels de chacun de ces facteurs.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le phénomène de pauvreté a été et est une préoccupation majeure des responsables de politiques et des institutions. Au Burkina Faso, un document cadre stratégique de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre afin de dégager des pistes susceptibles de guider la lutte contre cette pauvreté. Dans le même cadre, des études sont réalisées pour mesurer les avancées faites en la matière.

La présente, s'est intéressée à la situation de la Boucle du Mouhoun. En effet, cette région qui jadis était considérée comme l'une des mieux nanties du pays a suscité de grands débats. En effet, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages a révélé que la région est l'une des plus pauvres.

Les conclusions de l'étude ont permis de dégager les différents facteurs déterminants cet état de pauvreté dans la région à travers une démarche en trois étapes.

D'abord, l'analyse des différents indicateurs de conditions de vie des ménages a été effectuée. Cette étude préliminaire a permis sur la base de comparaisons avec les régions environnantes, de monter que la situation de la Boucle du Mouhoun est effectivement préoccupante. Ses différents indicateurs de santé, d'éducation, d'accès ne sont pas favorables.

Dans la seconde partie, une analyse exploratoire des données a été effectuée. Cette section a permis de dégager un panel d'éléments susceptibles d'influer le statut de pauvreté d'un ménage. Elle a notamment permis de présélectionner l'ensemble des variables à utiliser dans la dernière section.

Enfin, les déterminants de la pauvreté dans la Boucle du Mouhoun ont été identifiés sur la base des conclusions des deux sections précédentes et d'une modélisation économétrique. Les déterminants de la pauvreté dans la région ne s'écartent pas véritablement de ceux trouvés dans la majeure partie des études orientées vers cet objectif. Mais notre étude a l'avantage de préciser que dans une certaine mesure, les déterminants interagissent pour influencer le statut de pauvreté.

Dès lors, les différentes politiques visant à l'amélioration des conditions de vie des ménages devraient intégrer cette donnée. La lutte contre la pauvreté dans la région pourrait intégrer les conclusions de cette étude et pour une meilleure identification des priorités, nous recommandons essentiellement :

- ❖ La réalisation d'une étude à caractère socioéconomique pour une prise en compte de la dimension « *perception des ménage sur la pauvreté* » dans l'analyse de leur pauvreté dans la région;
- ❖ La précision et la délimitation dans la définition du statut de cotonculteur ;
- ❖ La réalisation d'une étude spécifique sur l'impact la redistribution des revenus du coton sur la consommation et la satisfaction des besoins de base des ménages de la région;
- ❖ Réalisation d'une étude sur l'analyse de la pauvreté non monétaire dans la région